



Extrait du CGT ARLES

<https://www.cgтарles.fr/spip.php?article76>

Toute la transparence doit être faite dans le conflit de la SNCM

- Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 15 mars 2011

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

« Lorsque l'Etat est actionnaire dans une entreprise, c'est non seulement son droit d'intervenir mais c'est surtout son devoir pour sauvegarder l'emploi. »

:-)Cette phrase là n'est pas de la CGT mais du Président de la République lors de son allocution surmédiatisée concernant Renault en 2010 où l'Etat a encore 15 % des parts du capital dans l'entreprise.

Position étendue à toutes les entreprises où l'état est actionnaire suite aux conclusions des états généraux de l'industrie tel qu'exprimée à nouveau par Nicolas SARKOZY, lors de son discours sur le site d'Eurocopter à Marignane en Mars 2010.

:-(Alors à la SNCM, l'Etat détient 25 % des parts du capital de l'entreprise : pourquoi l'Etat ne met pas en oeuvre les décisions du Président de la République ?

:-(Quels sont les projets de la Direction ?

Voir la suite sur le fichier ci-après

:-((L'Etat a bien fini par intervenir...pour envoyer les forces de l'ordre !!!

L'Union Locale CGT d'Arles apporte tout son soutien aux Marins en lutte

Voir la déclaration de sa commission exécutive sur le fichier joint

Naturellement les marins de la SNCM ont aussi le soutien de l'Union Départementale CGT ainsi que de toutes les professions du port comme en témoignent les vidéos du [rassemblement Marseillais \(cliquer ici\)](#)